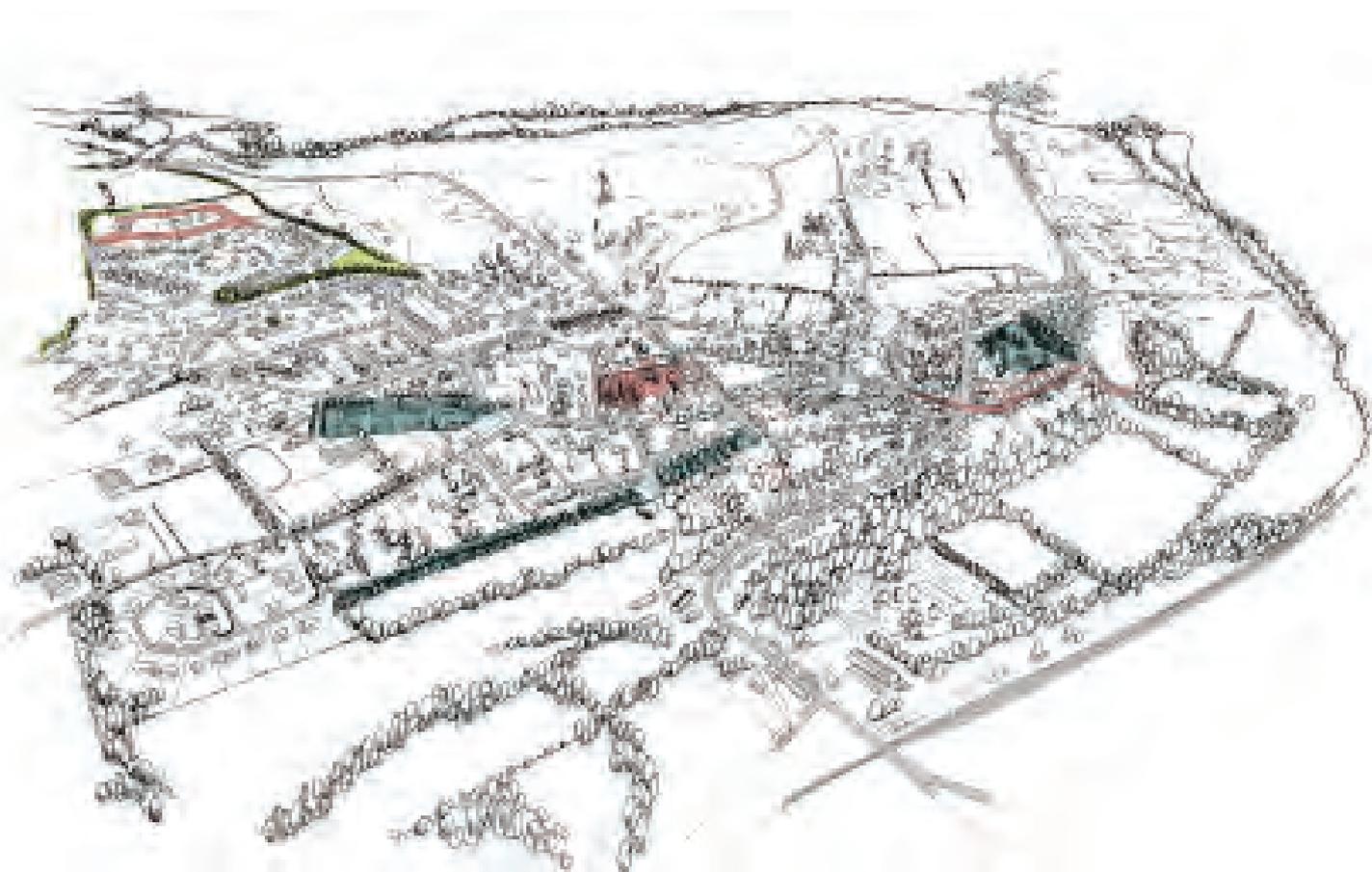


MONDOUBLEAU



BILAN DES ATELIERS «JARDINONS NOS VILLAGES»

- Avril 2015 -

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La concertation s'est réalisée en deux temps selon le protocole proposé initialement.



25 Novembre 2013

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Rendez-vous pris pour un parcours dans la commune avec les habitants, élus, techniciens et les différents partenaires à la découverte des espaces publics et naturels du bourg.

Un temps de travail en salle riche qui a permis de développer de nombreuses pistes de projets.

9 participants



16 Avril 2014

PRÉSENTATION PISTES D' ACTIONS

Les partenaires présentent en salle la mise en forme du diagnostic ainsi que les propositions d'ateliers.

Les participants complètent les éléments présentés, posent des questions sur les contenus et commencent à faire des choix d'ateliers et à imaginer les modalités de leur mise en oeuvre.

13 participants

1/ Le regard des habitants ...

L'expérience de la carte réalisée durant la première phase de concertation avec les habitants ainsi que les divers témoignages recueillis lors des visites partagées ont permis d'apporter un premier regard sur le territoire, celui des populations qui le vivent et qui le travaillent.

- Lieux de rencontre et de convivialité
- Lieux où la nature s'exprime
- Lieux « forts » et emblématiques
- Lieux à embellir
- Lieux à requalifier

Le chemin vert

« Ce chemin pose à l'arrière des immeubles et permet de rejoindre l'hippodrome par une grande promenade. Tout les habitants ne connaissent pas ce sentier, brique du Ferret. »



Le parc Consigny

« Dans ce parc, il y a de très beaux arbres. A l'heure actuelle une partie est fermée afin de sécuriser les travaux de la maison de retraite. Au départ la parcelle avait d'ailleurs été achetée pour l'agrandissement de celle-ci. »



Place de la mairie

« C'est à l'ouest de la ville (magasins, les commerces, le marché et les bâtiments publics). »

La Tour



« C'est un élément très important du patrimoine. Tout le monde le connaît mais on y va peu, c'est un lieu un peu « mort ». Avec l'exploitation des gisements le site souffre d'un peu et de très dangereux d'être mis en place de barrières pour protéger le public. »

Le lotissement

« En cours de construction, il a été aménagé en préservant les haies qui l'entourent. »

Le cimetière

« Il abrite une très belle chapelle et quelques très vieux arbres. »

Le mail

« C'est un très bel espace où de nombreux habitants viennent se promener. Avec la fermeture de la poste, le bâtiment va être vendu mais le passage vers le mail sera toujours possible. »

Le camping

« Cette zone accueille des équipements sportifs et de loisirs du piscine holocaustée appréciée des habitants surtout en été. »

La gare

« Les bâtiments ont été reconvertis pour accueillir des associations. Par contre les voies sont toujours le propriété de RFF ce qui pose des problèmes d'entretien. »

La vallée de la Grenne



« Il y a une grande promenade à l'air de long de Beau. On aimerait que ça reste naturel pas trop domestiqué. »
« Il y a très coupé des arbres qui menacent mais ça ne se voit pas trop. Des travaux ont été fait sur le cours d'eau, on attendait la nouvelle coupe, c'est très agréable. »

2/ Le regard de l'équipe pluridisciplinaire ...

Le regard de l'équipe pluridisciplinaire a ensuite apporté un nouveau point de vue sur le territoire dans le but de compléter le diagnostic établi par les habitants sur des éléments plus techniques, relatifs à l'aménagement, à l'environnement, et à la gestion durable des espaces.

Le lotissement

Des espaces publics assez amples mais pas encore investis. Ce lotissement est l'occasion de penser le lien entre le grand paysage et l'espace urbain.

Le chemin vert

Une accroche du village boquer, traditionnel dans le Ferret qui vient à la rencontre des espaces urbains. Des haies assez âgées qui dessinent un chemin doux de qualité avec des enjeux d'entretien pour les années à venir.

Maison Chapoton

Un lieu intéressant en lien avec le parc OXmél qui propose une autre ambiance et une échelle plus intime de jardins.

La Tour

Un espace en promontoire sur le grand paysage, peu valorisé. Les plantations traduisent différentes époques et époques et permettent la lecture du site et la compréhension du contexte. Les jardins potagers sont peu valorisés. La mise en sécurité est réalisée par des « obstacles » esthétiques qui viennent dénaturer le site.

Le sentier vers la Grenne

Des espaces piétonniers au caractère un peu « secret » qui compose des parcours de qualité entre le bourg et les espaces naturels du fond de vallée. Un sentier peu valorisé et détenu qui engage peu à la découverte des lieux.

Avenue Louis Chaumel

Une restructuration à venir qui sera l'occasion de repenser les aménagements du monument au mort et de construire un projet à l'échelle de cette entrée vers le bourg.

Le mail

Un des belvédères importants depuis l'espace urbain sur la campagne environnante. Cet espace compose une vraie respiration dans un bourg dense en ouvrant sur le grand paysage.

La grenne

Un espace naturel en contre-bas du bourg perché qui offre un accès à un espace urbain relativement calme. Le cours d'eau, sa ripisylve et les prairies humides qui le bordent constitue un lieu de biodiversité important dont la gestion doit être adaptée.

Le quartier la tour et le pâté

Un quartier à l'architecture spécifique (plans de bois) dont les espaces publics sont un peu investis par les habitants. Un pâté dont la propriété est floue dans la perception des habitants. Un lieu à faire découvrir aux habitants et aux visiteurs.

3/ Des projets à construire ensemble ...

À partir du diagnostic établi par les habitants et l'équipe pluridisciplinaire, des orientations d'aménagement et des ateliers sont préparés par les différents porteurs de l'équipe municipale et les habitants afin de décider ensemble des actions qui seront retenues.

Legend:

- Créer les espaces naturels
- Intervenir sur l'existant
- Créer des espaces publics durables
- Atelier d'identification des élus
- Atelier à destination des agents et habitants
- Atelier social
- Atelier ouvert à tout public

Workshop Objectives:

- Atelier 49:** Anticiper l'entretien des espaces publics avant leur conception
- Atelier 50:** Aménager les espaces publics du lotissement
- Atelier 51:** S'informer des bonnes pratiques phytosanitaires pour respecter sa santé et son environnement
- Atelier 52:** Diagnostic et préconisation pour l'entretien des haies du Chemin Vert
- Atelier 53:** Réflexion sur l'aménagement du jardin de la maison Chapoton
- Atelier 54:** Apprendre à reconnaître les principaux ennemis du tilleul
- Atelier 55:** Aménagement des abords de la tour
- Atelier 56:** Mise en valeur du quartier de la tour : «je jardine ma rue»
- Atelier 57:** Mise en valeur du quartier de la tour : embellir le quartier avec les enfants

Partners: caue, CDFPE, Région Centre, Europe, ID, MONDOUBLEAU

MONDOUBLEAU

PROPOSITION D'ATELIERS dans le cadre du programme « Jardignons nos villages »

- 16 Avril 2014 -

Partners: caue, CDFPE, Région Centre, Europe, ID, MONDOUBLEAU

Apprendre à reconnaître les principaux ennemis du tilleul

atelier 54

COMMUNE SUPPORT : MONDOUBLEAU
PUBLIC VISE : spécifique aux agents techniques et élus municipaux à tous
DURÉE DE L'ATELIER : 1/2 journée d'atelier
PÉRIODE FAVORABLE : mai/juin/juillet
DATES RETENUES :
INTERVENANTS : FREDON centre
LUXEMBOURG - Alice JULIANI
alice.juliani@fredon-centre.com
02.38.71.91.73

CONSTAT
Des problèmes sur les tilleuls d'un mail ont été mis en évidence par la commune.

DÉROULE PROPOSÉ
Échanges autour des problèmes rencontrés sur l'alignement de tilleuls de la commune
- dans un premier temps, il s'agit de réaliser les principales pathologies phyto-sanitaires (appui de photos et autres documents descriptifs afin d'amener les agents à réunir les éléments d'un diagnostic)
- dans un second temps, selon l'état phytosanitaire des arbres, des échantillons végétaux pour analyses et/ou végétaux présents pourront être observés grâce au matériel de laboratoire (pour copie afin d'affiner si possible le diagnostic visuel. Les différentes photos de l'arbre pourront être

ORGANISME COORDONNATEUR DE L'ATELIER :
(Coord. & animation)
LES COORDONNATEURS DE L'ATELIER :
responsables des ateliers en ville et intercommunal
FRONT OFFICE :

Aménagement des abords de la tour

atelier 55

COMMUNE SUPPORT : MONDOUBLEAU
PUBLIC VISE : agents municipaux
DURÉE DE L'ATELIER : 1 journée d'atelier
PÉRIODE FAVORABLE : octobre
DATES RETENUES :
INTERVENANTS : Commune de Mondoubleau, CAUE
COORDONNÉS : par le Service de Travaux Municipaux
Rue de la Gare, 13010 MONDOUBLEAU
02.38.71.91.73

CONSTAT
Un état des lieux a été réalisé sur le terrain de la tour, nous proposons de faire passer par les services techniques les conditions de la tour et la culture des jardins. Ces jardins participent à l'identité du quartier (espace ouvert vers le quartier).

OBJECTIF PROPOSÉ
Afin de mieux en valeur les jardins mitoyens avec l'équipe de la Tour, nous proposons de faire passer par les services techniques les conditions de la tour et la culture des jardins. Ces jardins participent à l'identité du quartier (espace ouvert vers le quartier).

PROBLEME IDENTIFIÉ (PROBLEME)

PROBLEME IDENTIFIÉ (PROBLEME)

PROBLEME IDENTIFIÉ (PROBLEME)



Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant(s) : Maison Botanique

Public visé : élus, agents techniques.

Nombre de personnes participantes : 6

Date(s) de réalisation : 27/05/2014 pour la visite diagnostic

Temps consacré : 6 journées (diagnostic, conception)

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune nous a sollicités afin de proposer un plan de gestion des haies champêtres du Chemin Vert. Celles-ci sont en effet vieillissantes et nécessitent une gestion adéquate afin de conserver le caractère champêtre apprécié de ces haies et d'en permettre la pérennité.

Une première visite diagnostique eu lieu le 27 mai 2014 en compagnie des élus en charge de l'environnement et des agents techniques en charge de l'entretien du site. Cette visite a permis de relever les attentes de la commune ainsi que les contraintes, voire les craintes, du voisinage envers les éventuels travaux à envisager.

Nous avons dans un second temps proposé un article décrivant succinctement le rôle des haies et les travaux envisagés pour l'hiver. Cet article fut diffusé dans le journal communal avant le début des travaux. Puis nous avons travaillé à la rédaction d'un plan de gestion plus complet. Celui-ci fut remis à la commune et un partenariat dans la gestion des travaux à venir fut conclu.

Les points positifs :

Une collectivité à l'écoute de nos propositions.

Les points négatifs

Rien à noter.



Les différentes haies champêtres, dont on ne voit souvent que les inconvénients (entretien, concurrence aux cultures...) présentent de nombreuses utilités pour l'ensemble de la collectivité.

La haie contribue à la **qualité des sols** notamment en les protégeant de leur principal risque : **l'érosion**. Elle stabilise les pentes et les talus, réduit le ruissellement de l'eau et favorise sa pénétration en profondeur. En période sèche, elle limite le dessèchement et l'érosion liés au vent. Elle joue un rôle important dans la **fertilité** du sol et son feuillage produit de l'humus jusqu'à 50 m à l'intérieur des parcelles au bénéfice des vers de terre et d'un nombre considérable de micro-organismes.

À l'échelle d'un territoire, les haies jouent un rôle dans l'épuration de l'eau et ralentissent l'arrivée des pluies aux cours d'eau lors des précipitations importantes (elles tamponnent l'amplitude des crues). Elles ont un effet climatique favorable grâce à leur effet brise-vent : protection des animaux, des cultures, de l'habitat, des humains ...

La haie avec sa lisière herbacée est un réservoir pour la **biodiversité** et forme un corridor pour de nombreuses espèces incapables de franchir de grands espaces : elle héberge notamment de nombreux pollinisateurs. C'est aussi une zone lisière à plusieurs étages offrant une multitude de conditions de vie et de situations (ombrage, lumière, fraîcheur, chaleur...).

Les haies champêtres représentent un atout important pour **l'économie des territoires et la qualité des paysages**.

Le recépage des haies ou comment rajeunir une haie vieillissante

Pour assurer l'ensemble de ces fonctions, il convient toutefois d'entretenir ces haies. Cet entretien était historiquement inscrit dans les baux ruraux qui régissaient l'ensemble des droits et devoirs des propriétaires et exploitants. Cet entretien était un devoir !

De nos jours les haies ne sont souvent plus entretenues ni recépées ce qui entraîne leur vieillissement dont les symptômes peuvent être :

- La mort de certains sujets et d'autres qui dépérissent
- Le manque de vigueur voire l'absence des espèces buissonnantes (le pied de la haie s'éclaircit), des trous se forment...
- Le manque de semis et jeunes plants pour assurer le renouvellement



Afin de rajeunir la haie, la technique paysanne (plus de 1000 ans d'expérience !) préconise de rabattre l'ensemble de la haie au niveau du sol (**sauf les trognons, et les arbres de haut jet que l'on veut conserver**). En clair la haie est bucheronnée, mais pas arrachée, et au printemps suivant les arbres repartiront de souche, à l'instar d'un taillis de châtaignier, de manière très vigoureuse et les arbustes buissonnants retrouveront la lumière nécessaire à leur croissance. **L'avenir d'une haie est dans son pied, pas dans sa tête !**

Ce travail peut-être mal perçu par les riverains, à tort, car au contraire, il leur assure d'avoir une haie dense, vivante, durable et productive !

Voici un exemple en photo d'une haie recépée au début du printemps, et la même à la fin de l'été ! Vous remarquerez la vigueur des repousses qui ont la chance d'être alimentées par des racines alimentant il y a peu de temps un arbre de grande taille. »



Haie recépée (Baillou) : rejets de souche au printemps



La même haie à la fin de l'été

Plessage d'une haie du Chemin vert



Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant(s) : Maison Botanique

Public visé : élus, agents techniques, habitants

Nombre de personnes participantes : 15

Date(s) de réalisation : du 9 au 12 mars 2015

Temps consacré : 4,5 jours

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Suite à l'action initiée pour la création d'un plan de gestion des haies du Chemin Vert et au vu des recommandations transmises, la mairie de Mondoubleau nous a sollicité pour la réalisation d'un accompagnement pour le plessage d'une portion de ces haies.

Un accompagnement a donc été mis en place lors du bûcheronnage réalisé par les agents techniques de la commune (0,5j) afin de les conseiller dans le choix des sujets à abattre et ceux à conserver dans la perspective du plessage. Puis un chantier participatif de trois jours a été organisé afin de permettre aux élus, habitants et agents techniques de se former et de participer au plessage de cette haie. Une quatrième journée fut proposée afin d'achever la portion que nous avons décidé de plessier.

Ces trois jours furent une réussite et plus de 200 m de haie furent plessées.

Les points positifs :

Une forte participation des habitants du quartier,
Un intérêt marqué des visiteurs et promeneurs,
Des élus très accueillant.

Les points négatifs

Rien à noter.

Autres photos :



Chantier participatif

Plessage de haies le long du Chemin Vert

Les 9, 10 et 11 mars
De 10h à 17h00

Mondoubleau

Le chantier est ouvert à tous ceux qui souhaitent observer, apprendre, aider
Pour plus de renseignements veuillez contacter la Mairie de Mondoubleau (02 54 80 90 73),
ou la Maison Botanique (02 54 80 92 01).

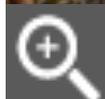
A&L





Une deuxième jeunesse pour la haie

17/03/2015 05:31



Durant le chantier participatif du plessage, les promeneurs ont apprécié le travail effectué sur la haie. - dr

Dans le cadre de l'opération « Ensemble, jardinons notre village », la mairie de Mondoubleau et la Maison botanique de Boursay, association de défense de l'environnement, ont organisé en collaboration avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, un chantier participatif de trois jours. Au programme : le plessage de haies, méthode traditionnelle d'entretien. C'est ainsi que lundi, mardi et mercredi derniers, des habitants, des employés communaux et des élus se sont retrouvés au Chemin Vert, situé aux abords du lotissement de La Grande Borde. Ils avaient pour mission de redonner vie et allure à une haie de 200 mètres environ qui borde le chemin. La haie était vieillissante, dégarnie à la base. Elle s'est retrouvée rajeunie après le passage des participants au chantier. Etienne Monclus, directeur de la Maison botanique, s'est félicité de la voir maintenant délimiter naturellement le lotissement et souligner le tracé du Chemin Vert. Elle fera désormais le bonheur des promeneurs.

Cor. NR : M.C.-M.

**COMMUNE SUPPORT : MONDOUBLEAU**

PUBLIC : Agents techniques, élus, habitants du lotissement 5 à 12 personnes selon les ateliers

DURÉE DE L'ATELIER : 1 réunion de concertation
+1 réunion de présentation du projet
2,5 jours de mise en forme du projet
0,5 jour de réunion avec la maison Botanique
1 jour de plantation arbres
1 jour de plantation vivaces
soit beaucoup plus que le temps estimé initialement

INTERVENANTS : Maison Botanique et CAUE (Mélodie Jacques et Nina Fenateu)

DÉROULÉ

Cet atelier a été mené en étroite partenariat entre le CAUE et la maison botanique ce qui a permis de donner une fluidité à l'organisation générale et dans la répartition des interventions.

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Rencontre des habitants par le CAUE pour définir les objectifs de l'aménagement, établir le programme et commencer à esquisser collectivement des pistes pour la mise en place du projet : choix de travailler sur les vergers et sur le lien avec les haies champêtres environnantes.

7 participants habitants du quartier

PRÉSENTATION DE L'ESQUISSE

Présentation sur site de la proposition élaborée par la maison Botanique et le CAUE afin de valider les choix auprès des habitants et des élus.

Une plantation de fin d'hiver est retenue, laissant le temps à l'équipe d'accompagner la commune dans la commande des végétaux.

8 participants



11 Février 2014

ATELIER PLANTATION DES ARBRES

Une grande journée d'atelier, avec de nombreux habitants du quartier. Un moment très convivial qui a vu naître la réalisation des plans avec la plantation d'une rue verger, d'un petit verger et de quelques sujets champêtres de hauts jets qui se déploieront dans le temps, assurant le lien avec le paysage alentour.

14 participants



9 Avril 2014

ATELIER PLANTATION DES VIVACES

En complément de la plantation des arbres un second atelier a été organisé pour repenser la gestion des pelouses et permettre de limiter les tontes tout en améliorant la biodiversité du site. Lors de cet atelier des vivaces favorables aux insectes (papillons, abeilles) ont été mises en place dans des zones qui ne seront tondues qu'une fois dans l'année. La tonte différenciée a également été initiée.

9 participants





Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant(s) : Maison Botanique, CAUE

Public visé : Habitants, élus, agents techniques.

Nombre de personnes participantes : ~ 15 pers.

Date(s) de réalisation : 18/02/2015

Temps consacré : 2 journées (conception, préparation, réalisation)

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

L'action réalisée nous a permis d'accompagner la commune pour les plantations des espaces verts du lotissement « les bordes ». Ce lotissement, situé en périphérie de la commune dans un contexte paysager quasi bocager, possède de nombreuses réservations pour l'aménagement d'espaces vert mais peu de lots ont encore été vendus et la commune n'avait pas encore imaginé de plantations pour ce site. En partenariat avec le CAUE, nous avons donc pu proposer une liste d'essences à planter et une implantation permettant de mettre en valeur les lots du lotissement tout en assurant une bonne intégration du lotissement dans son environnement paysager. Après validation du projet par l'équipe municipale, un chantier de plantation fut organisé, celui-ci rassemblant les habitants du quartiers, les élus et les agents techniques de la commune.

Les points positifs :

Une bonne participation des habitants au projet, une équipe municipale impliquée et motivée et une convivialité riche pour la vie de la commune et la bonne appropriation du projet.

Choix des plants avec un prestataire local compétent.

Les points négatifs

Rien à noter.

Autres photos :







Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus des communes participants à l'initiative

Nombre de personnes participantes : l'agent communal et 3 élus de Mondoubleau

Date de réalisation : 23 juin 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Un lotissement en cours d'aménagement pose des questions au sujet de l'entretien engendré et comment y remédier. Sur les ouvrages déjà existants cet atelier avait pour objectif d'identifier les problématiques : où pousse l'herbe ? Quelles difficultés pour l'entretien ? La comparaison entre les aménagements du nouveau lotissement et ceux d'un lotissement plus ancien, a permis de déterminer si la problématique du désherbage était supprimée, et dans le cas contraire comment il est possible d'y parvenir. Dans le cadre de nouveaux projets de conception d'ouvrages, des pistes pour des aménagements urbains durables ont été présentées. Cette réflexion permet de mettre en avant des agencements raisonnés et réfléchis apportant ainsi des solutions pérennes pour limiter l'entretien.

Les points positifs :

Sur les pratiques communales

Au niveau du lotissement, des éléments de voirie bien pensés pour limiter l'entretien et la pousse d'herbes spontanées ont été mis en avant. L'intégration du mobilier dans les futurs massifs ou bandes enherbées constitue notamment un atout alors qu'une absence de joints entre deux bordures de trottoirs sera contraignante puisque cela crée un espace propice à la pousse d'adventices (peu d'outils adéquats pour éliminer ces herbes). L'anticipation des fosses de plantation pour les arbres a également été beaucoup discutée. Ces éléments seront donc bien pris en compte lors de futurs aménagements.

Par ailleurs, l'entretien de trottoirs calcaires dans le lotissement nouvellement construit semble difficile à envisager sans recourir aux produits phytosanitaires. L'achat d'un matériel alternatif (mécanique ou thermique) apparaît coûteux ; un nouvel aménagement pourrait être envisagé. Une proposition, qui sera étudiée, consisterait à réduire la largeur du trottoir en installant un massif implanté dans le revêtement, le long des murets des riverains. Le reste du trottoir, utilisé pour la circulation des piétons, serait moins sujet à des opérations de désherbage en raison du piétinement.

Sur la méthodologie

Le déroulement de l'atelier sous forme de questions/réponses avec observations *in situ* des problématiques et/ou atouts de certains espaces permet de rendre le sujet plus vivant et moins abstrait.

La participation des élus fut primordiale car cette thématique d'atelier n'est pas à aborder seulement avec l'agent technique. L'anticipation de la conception d'espaces publics est un sujet auquel il faut associer le concepteur, les élus et surtout les agents qui auront la gestion des espaces après la construction et qui pourront apporter un regard pratique sur les possibilités d'entretien et les contraintes des espaces aménagés.

Les points négatifs :

Pas de commentaires

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

En amont de l'atelier, un entretien avec l'agent et/ou élu référent aurait pu être judicieux pour avoir davantage d'espaces « supports » à observer lors de l'atelier.

Pour inciter davantage les communes à venir à cet atelier, un élément accrocheur dans le descriptif du déroulé de l'atelier aurait pu favoriser la participation.



Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus de la commune

Nombre de personnes participantes : l'agent communal et 5 élus

Date de réalisation : 26 mai 2014

Temps consacré : 1/2 journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Un document, synthétisant les constats établis à l'occasion du diagnostic des pratiques phytosanitaires ainsi que les exigences requises pour perfectionner ses pratiques, a été remis à la commune. Ce document constitue un état des lieux des différents points évoqués lors de l'audit (local de stockage, protections individuelles, matériel de traitement, bonnes pratiques avant et après le traitement, inventaire des produits en stock). Ce support a permis d'aborder point par point les données conformes ou non conformes. Au fur et à mesure, des conseils ont été formulés pour améliorer le lieu de stockage des produits phytosanitaires, la protection de l'applicateur, de la ressource en eau, etc.

Des exercices pratiques tels que l'apprentissage de la lecture de l'étiquette d'un produit ainsi que celle de la consultation régulière du site internet e-phy (catalogue des produits phytosanitaires et de leurs usages en ligne) avec accès au site et manipulation par l'agent ont été effectués. La commune mettant à disposition l'ensemble des équipements de protection individuelle, il n'a pas été nécessaire de présenter nos EPI, amenés en démonstration.

Pour permettre à l'agent technique de prendre conscience de l'importance du port des équipements de protection individuelle et de savoir réaliser l'étalonnage du pulvérisateur, un agent communal volontaire s'équipe et fait comme s'il allait procéder à un traitement phytosanitaire (eau claire uniquement). Des verres mesureurs et un flacon contenant de l'encre invisible (faisant office d'herbicide) lui sont remis à cet effet. Le mélange eau + encre invisible est ensuite épandu par l'agent sur une surface perméable, le matériel est rincé, etc. Les résultats de l'étalonnage sont étudiés puis, dans une pièce noire, l'encre invisible est révélée à l'aide d'une lampe UV sur l'ensemble des équipements portés par l'agent.

Cette activité n'a pu être mise en place lors de cet atelier « Bonnes pratiques » étant donné le délai nécessaire à l'appropriation de la méthodologie et à l'achat du matériel.

Les points positifs :

Sur les pratiques de l'agent

L'agent respecte en grande majorité les bonnes pratiques phytosanitaires. Quelques mesures correctives sont nécessaires pour se mettre en conformité avec la réglementation : protection de la ressource en eau (remplissage du pulvérisateur avec un arrosoir ou investissement dans un clapet anti-retour), élimination des déchets selon une filière spécifique, préparation de la bouillie phytosanitaire sur une surface éloignée de l'avaloir .

Sur la méthodologie

La présence de nombreux élus à cet atelier fut intéressante / enrichissante. L'atelier se déroulant de manière très libre, dans les locaux des services techniques, les échanges se font très facilement entre les élus et l'agent. Cette intervention permet de mettre en avant les nombreuses contraintes, liées notamment à la réglementation, associées à l'utilisation des produits phytosanitaires. Le personnel technique, en possession d'un Certificat Individuel pour l'application de ces produits, connaît la plupart de ces exigences ce qui n'est pas tout le temps le cas pour les élus municipaux. Cela permet d'éveiller les consciences sur les problématiques d'utilisation de ces produits dangereux. Le corps décisionnel, que constituent les élus, est informé directement des éléments à améliorer pour protéger la santé de l'agent mais aussi de la population.

Les points négatifs :

Pas de commentaires

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Pas de commentaires



Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus des communes participants à l'initiative

Nombre de personnes participantes : l'agent technique de la commune, 5 élus dont le maire de la commune, le maire et la 1^{ère} adjointe de la commune de LISLE, la directrice du Pays Vendômois

Date de réalisation : 25 février 2015

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune de Mondoubleau, comme beaucoup d'autres communes, s'interroge sur les techniques à adopter pour l'entretien du cimetière. En ces lieux, la culture judéo-chrétienne n'accorde pas de place aux « mauvaises » herbes, et font des cimetières des endroits sensibles. La commune réalise des efforts de réduction d'usage des produits phytosanitaires, mais dans le cimetière, l'utilisation des désherbants paraît indispensable.

En parcourant le cimetière, et avec l'appui d'une photo aérienne du cimetière de la commune, il a été possible d'identifier les problèmes d'entretien sur l'existant et de repérer les zones d'intérêt pour mettre en place des méthodes alternatives au désherbage chimique. L'usage de matériels alternatifs, la mise en place d'essais de végétalisation ou encore la réfection de certaines surfaces ont ainsi été abordés. Dans certaines situations, la végétation spontanée peut être tolérée et permet de limiter les tâches de désherbage. Pour conclure, l'accent a été mis sur la communication, notion indispensable à la réussite de changements de pratiques d'entretien dans un cimetière. Après avoir approché ces différentes thématiques, l'atelier a abouti à un jeu de rôles qui a permis aux agents et élus d'assimiler des arguments à confronter aux éventuelles remarques des habitants pour défendre l'intérêt des changements de pratiques et des objectifs d'entretien définis dans le cimetière.

Un atelier identique avait été effectué dans le cimetière de Lestiou, mais en raison d'un manque de disponibilités et d'une distance importante, peu de personnes avaient pu se déplacer. La commune de Mondoubleau, fortement intéressée par cet atelier, a donc souhaité le réaliser dans son cimetière.

Les points positifs :

Sur les pratiques d'entretien

La végétalisation et l'enherbement de certaines zones (cela fait plusieurs fois que je supprime des virgules : on ne met jamais de virgules entre le verbe et son sujet...) sont envisagés pour limiter l'emploi de désherbants. M. Le Maire, également vice-président de la communauté de communes des Collines du Perche (CCCP), souhaiterait que la CCCP investisse dans du matériel de désherbage alternatif qui serait mis à disposition de quelques communes. Un achat mutualisé de ce type de matériel lui paraît plus adapté. De plus, certains souhaits des élus présents vont être étudiés par le Pays Vendômois qui, dans le cadre de son prochain programme financier, proposerait des actions collectives portées par les élus pour un accompagnement de terrain expérimentant différentes approches. La mobilisation importante de la part des élus de Mondoubleau a permis de rendre les échanges fructueux.

Sur la méthodologie

S'appuyer sur des problématiques existantes dans le cimetière a permis à la FREDON Centre d'apporter à la commune des conseils très personnalisés pour l'entretien et l'aménagement. En complément de l'intervention et des documents remis à la commune, des propositions d'aménagements dans certaines zones du cimetière ont été formalisées et reportées sur un plan aérien du cimetière de la commune (**voir document CR_atelier_cimetiere_Mondoubleau**). Le document remis à la commune sera mis à disposition d'élus de la CCCP. Par ailleurs, de nombreux exemples de cimetières végétalisés de la région ou de régions limitrophes ont été exposés lors de cet atelier ; des visites de ces cimetières seraient envisagées. Les autres communes de l'initiative sont invitées à participer à certains ateliers, la présence d'élus de Lisle fut l'occasion d'échanger entre représentants de communes voisines sur les méthodes d'entretien mises en œuvre dans le cimetière mais aussi d'aborder d'autres problématiques relatives au désherbage et au fleurissement d'une commune.

Les points négatifs :

Lorsque l'atelier se déroule en extérieur, avec un certain nombre de personnes, il n'est pas toujours évident de retenir l'attention de tous.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Pas de commentaires

Photo de l'atelier



Commune support : Mondoubleau

Intervenant(s) : Chloé Trémol/ Aurélie Chevillon/
Florian Laurenceau

Public visé : enfants (centre de loisirs et scolaires)

Nombre de personnes participantes : 55

Date(s) de réalisation : 27/11/2014,

Temps consacré : 18 jours

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Le 17/05/2014, Tenu d'un stand à destination d'un public familial, en collaboration avec la maison des jeunes de Mondoubleau et d'autres associations locales à l'occasion du « printemps des familles ». L'évènement avait lieu, idéalement, sur le site où Perche Nature prévoyait avec la commune des aménagements pour la biodiversité. Proposition d'activités ludiques sur la découverte de la biodiversité : jeu d'aménagement d'un espace rural pour permettre l'installation d'espèces sauvages, jeu d'observation et de découverte des oiseaux communs, communication sur le projet « Jardinons nos villages » pour informer les habitants de la commune.

Le 27/11/2014, avec une classe de CE1//CE2, nous avons réalisé une plantation d'essences locales (haie, fruitiers, ilots buissonnants) avec le soutien de l'initiative « Plus d'arbres, plus de vie ». 5 groupes de 5 personnes avec 5 encadrants ont été répartis sur le site afin de réaliser des plantations par petit groupe, sur des secteurs distincts du site. Avant de commencer la plantation, ils ont eu le droit à un petit rappel sur la haie (intérêt, définition,....) puis des conseils sur la manière dont on plante un arbre.

Ainsi 58 plants ont été mis en terre sur ce site.

La commune doit finir d'aménager la zone en apportant un tas de pierre, un tas de bois, et en semant de la jachère fleurie.

Le 21/10/2014, avec le centre de loisirs de Mondoubleau, deux groupes de 15 enfants de 3 à 11 ans : confection d'un hôtel à insectes et une animation à la découverte des insectes.

Nous avons également confectionné spécialement pour la zone : 6 panneaux pédagogiques dont un présentant la zone, et les 5 autres sur des thématiques variées : haie, jachère, pierrier, tas de bois et verger.

Nous avons également remis à la commune une fiche de gestion de ce site afin de favoriser au mieux la biodiversité locale...

Les points positifs :

Sensibilisation des enfants et intérêt de leur part

Mise en place d'une zone écologique à enjeux pédagogiques au sein de la commune

Bon contact avec la commune

Les points négatifs :

Pas assez de temps pour faire une activité plus aboutie

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Augmenter la communication sur le projet au niveau de la commune







Biodiv' City

Partez à la découverte d'un petit bout de nature, observez, identifiez, admirez... Bref, régalez-vous ! Cet aménagement en faveur de la biodiversité vous présente les différents éléments indispensables pour accueillir chez vous une faune et une flore variées.

Pour vous informer, des panneaux pédagogiques sont placés sur l'ensemble du parcours.



Vous êtes ici



Légende :



Erable



Pommier



Tas de pierres



Haie champêtre



Chêne en trosse



Tas de bois



Ilot buissonnant



Jachère fleurie



Cheminement conseillé



Panneau de présentation de la zone

LA HAIE, un paravent naturel !

ENSEMBLE,

JARDINONS NOS VILLAGES !



UNE HAIE BIEN CONSTITUÉE OFFRE DE NOMBREUX SERVICES NATURELS :

- Protection du bétail et des cultures contre les intempéries
- Délimitation des parcelles
- Fourniture en bois de chauffage et d'oeuvre
- Fourrage de substitution pour le bétail lors des périodes sans herbe
- Frein au ruissellement des eaux et prévention du lessivage des terres
- Maintien de la cohésion des sols
- Absorption et filtration des excédents de produits chimiques

REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ :

Les haies champêtres sont constituées de nombreux arbustes à baies. Ainsi, les fruits des ronces, aubépines, rosiers sauvages, fusains et autres merisiers serviront de nourriture aux oiseaux.

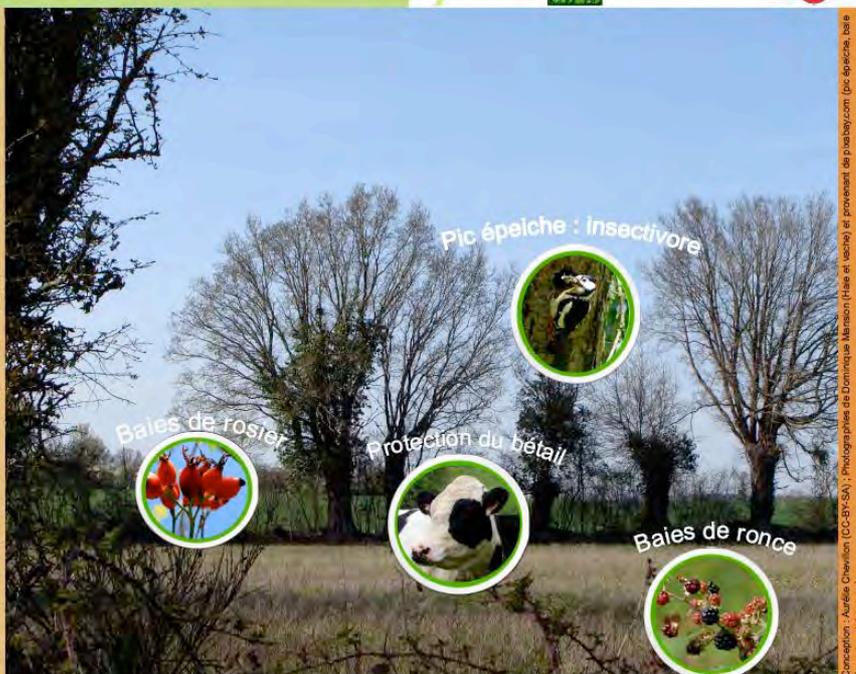
Mais le gîte est également garanti pour de nombreux animaux alliés du jardinier. Parmi ces auxiliaires de cultures on retrouve les oiseaux insectivores mais aussi la musaraigne. Cette dernière se nourrira de limaces et escargots avant qu'ils ne viennent manger vos salades.

SAVEZ-VOUS PLANTER UNE HAIE CHAMPÊTRE ?

Pour bénéficier de tous ces avantages, le jardinier devra veiller à suivre quelques recommandations pour la plantation. Il est préférable de privilégier des essences locales. Ainsi, laissez-vous charmer par la floraison des aubépines, par les trognes des chênes, frênes ou saules. Et n'oubliez pas, en diversifiant les strates de végétations (en alternant les arbres de haut jet avec des arbustes) et les essences, votre haie n'en sera que plus intéressante.

MÉMENTO DES ESSENCES À PLANTER (LISTE NON EXHAUSTIVE):

Aubépine monogyne, Chêne, Charme, Cornouiller sanguin, Eglantier, Erable champêtre et sycomore, Frêne commun, Fusain d'Europe, Merisier, Noisetier, Prunellier, Rostier des champs, Troène commun, Viorne, Sureau noir, Nerprun purgatif...



Conception : Aurélie Chevillon (CC-BY-SA) ; Photographies de Dominique Mamou (Haie et vache) et provenant de poubay.com (pic épeiche, baie de rosier et de ronce)

Panneau sur la haie

LA PRAIRIE FLEURIE, un joli brin de folie !

ENSEMBLE,

JARDINONS NOS VILLAGES !



FRICHE, PRAIRIE FLEURIE, PARTERRE ABANDONNÉ, JACHÈRES

Tant de termes pour désigner cette zone délaissée par la tondeuse à gazon. Ce patchwork de couleurs égaye l'œil en plus de favoriser la biodiversité. Laissez un peu de place à l'herbe haute et créez des chemins sinueux à l'intérieur de cette savane du jardin. Vous pourrez ainsi observer ces si beaux pollinisateurs que sont les papillons et les indispensables abeilles butinant pour nous offrir leur précieux miel.

APPAUVRIR LE SOL POUR L'ENRICHIR EN FLEURS

Si vous rêvez d'orchidées dans votre jardin, retirez les produits des tontes afin d'appauvrir le sol. Ces espèces préfèrent en effet les sols pauvres en nutriments. Alors oubliez les engrais dans la remise et laissez donc un tas de foin dans le fond du jardin. Celui-ci pourra servir de compost naturel ainsi que de refuge pour la biodiversité.

LA FAUCHE TARDIVE

Pour ne pas perturber le cycle biologique des habitants de la prairie, fauchez seulement à la fin de l'été. C'est ce qu'on appelle la fauche tardive. Cette pratique favorise le repos de la terre lorsqu'elle est trop cultivée. Elle permettra aussi aux prédateurs naturels des pucerons (coccinelles par exemple) d'y trouver un gîte.

ET SI ON ESSAYAIT LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

Ce terme permet d'appliquer une gestion raisonnée aux espaces verts. Ainsi, dans les zones de fort passage il est possible de maintenir l'herbe plus rase. Tandis que, dans les lieux où la fréquentation est moins forte on favorisera l'herbe plus haute. Par exemple, les aires de jeux des enfants seront tondues plus régulièrement que les abords de cours d'eau. De plus, laisser une bande enherbée le long des rivières permettra d'absorber les éventuels polluants avant qu'ils ne ruissellent dans les eaux.



Conception : Arelia, Goussier (CC-BY-SA) ; Photographies de Philippe Bourat (Prairie), Aurélie Chevalier (Demi-deuil et Orchis brûlé) et prouveront (Abeille) ; Export de matières (Export de matières)



Panneau sur la jachère

LE TAS DE BOIS, Vous avez dit bois mort ?

ENSEMBLE,

JARDINONS NOS VILLAGES !



LE BOIS REGORGE DE VIE :

Rien n'est plus vivant que du bois déperissant laissé sur pied ou bien entassé à l'extérieur. En effet, l'arbre ne poussera plus mais ce n'est pas pour autant qu'il cessera de jouer son rôle dans l'écosystème.

LES ÉBOULEURS DE LA NATURE :

Soulevez une bûche en forêt et vous y découvrirez une multitude de petites bêtes accélérant le processus de décomposition du bois. Ces invertébrés comme les limaces, les cloportes et autres milles-pattes en sont les principaux acteurs. Mais n'oubliez pas les champignons qui accélèrent le pourrissement des ligneux (= bois).

UN VÉRITABLE HÔTEL À BIODIVERSITÉ :

Ces décomposeurs serviront eux même de nourriture à ce charmant mammifère qui est le Hérisson d'Europe. Ainsi cet omnivore se chargera de nettoyer le potager des limaces ou escargots qui mangent les salades.

LES HÔTES DE CES BOIS :

Le Hérisson n'est pas le seul à apprécier les limaces, on peut également citer le rutilant Carabe doré. Si vous prêtez l'oreille vous entendrez peut-être le chant tonitruant du Troglodyte mignon. C'est l'un des plus petits oiseaux de nos jardins et pourtant son chant résonne avec une force inattendue. Vous pourrez également l'observer pratiquant de frénétiques allers-retours, se cachant et récoltant des insectes dans le tas de bois.

UN « HIBERNARIUM » APPRÉCIÉ :

Les coccinelles et les chrysopes trouveront refuge entre les bûches et brindilles pour passer l'hiver à l'abri des intempéries. Le printemps venu, ces insectes reprendront leur consommation de pucerons et protégeront ainsi vos rosiers.



Conception : Aurélie Chevigny (CC BY SA) | Photographies de Dominique Maréchal (tas de bois), provenant de spooly.com (hérisson) et Wikipedia commons (le Carabe auratus with prey) | par Stéphanie - Troglodyte - Zoran Grahovac par Robert Luron



Panneau sur le tas de bois

Réflexion sur l'aménagement du jardin de la maison Chapoton

atelier 53



COMMUNE SUPPORT : MONDOUBLEAU

PUBLIC VISÉ : agents techniques et élus

DURÉE DE L'ATELIER : 2 réunions

PÉRIODE FAVORABLE : peut être réalisé tout au long de la durée de l'initiative

DATES RETENUES :

INTERVENANTS : CAUE 41

COORDONNÉES : Nina FENATEU, 02 54 51 56 50
paysage@caue41.fr

DÉROULÉ

Nous avons privilégié la réalisation des ateliers de plantation qui s'inscrivent dans une temporalité contrainte. Cet atelier sera réalisé par le CAUE après le 30 Avril, nous avons d'ailleurs déjà effectué une visite détaillée du lieu lors d'un de nos déplacements.



Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant : Maryse MERIEAU, FREDON Centre

Public visé : spécifique aux agents et élus mais ouvert à tous

Nombre de personnes participantes : 2 élus de la commune, l'agent technique, un habitant, 2 élus de la commune de LESTIOU

Date de réalisation : 22 juillet 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Visite de la grande allée bordée de tilleuls et expertise des maladies et problèmes visibles. Tilleuls très sains dans l'ensemble, adaptation de l'intervention pour ouvrir à tous les arbres et arbustes présents dans la commune.

Les points positifs :

Une organisation de l'atelier pratique (retenir de faire plutôt ces formations le matin en période estivale)

Les points négatifs :

Sujet trop restrictif ou mal ciblé : des tilleuls très sains, seuls un ou deux arbres avaient vraiment un problème lié au sol et non à une maladie.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Faire une communication plus large sur ces ateliers ouverts à tous : en été, en période de vacances scolaires, il n'y aura jamais trop de monde.

Choisir un thème d'atelier plus généraliste comme à Autainville, à moins d'un sujet très riche ou complexe (cas de serres municipales par exemple).



Insectes utiles au jardin, désherber sans désherbants...Des thématiques qui vous intéressent ? Rendez-vous sur le stand de la FREDON Centre à l'occasion de la Saint-Denis



Commune support : MONDOUBLEAU

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : jardiniers amateurs de la commune et des communes alentours

Dates de réalisation : 12 et 13 octobre 2014, brocante et foire de la Saint-Denis

Temps consacré : 2 journées complètes

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Pour parvenir à sensibiliser les jardiniers amateurs sur les dangers des pesticides, comment jardiner au naturel, etc., le choix s'est porté sur la tenue d'un stand lors d'un évènement de la vie locale.

Description du stand

→ Documents en distribution

- Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs (brochure du ministère de l'environnement dans le cadre du plan Ecophyto)
- Gestion alternative des plantes invasives terrestres : illustrée en 3 exemples précis

→ Documents en consultation

- livres sur les plantes urbaines, les plantes bio-indicatrices, des Herbes pas si mauvaises, l'Herbier des villes
- panneaux d'exposition sur le paillage, les plantes couvre-sol, les herbes spontanées, le compost, les plantes intéressantes au jardin
- classeurs A la maison ou Dans la commune : quelles techniques pour désherber sans désherbants chimiques ?
- photos d'assistants du jardinier (prédateurs, décomposeurs, pollinisateurs, parasitoïdes) à reconnaître / Jeu d'association larves-adultes d'insectes (coccinelle par exemple)

→ Matériel en exposition

- porte-manteau exposant les équipements requis pour l'application de pesticides
- échantillons de paillage (écorces de fèves de cacao, BFR, paillettes de lin, écorces)
- tableau exposant les ateliers proposés à la commune de Mondoubleau dans le cadre de l'initiative « Jardinons nos villages »

Les points positifs :

Un compte-rendu a été transmis à la commune de Mondoubleau pour l'informer des échanges qui se sont déroulés lors de ces 2 jours de manifestation (**voir document CR-stand-Mondoubleau**). Dans le courant de ces deux journées, une vingtaine de personnes est venue discuter des divers sujets exposés sur le stand. Environ la moitié des personnes rencontrées étaient des habitants de Mondoubleau et beaucoup avaient entendu parler de l'initiative « Jardinons nos villages ». Et si ce n'était pas le cas, les personnes se sont montrées intéressées et se renseigneront pour éventuellement participer aux ateliers prévus.

Certaines conversations ont été fructueuses puisqu'un habitant d'une commune voisine a souhaité prendre les coordonnées de la FREDON pour engager des discussions avec ses élus au sujet du désherbage alternatif.

Beaucoup de riverains ne savaient reconnaître les auxiliaires de culture au stade larvaire notamment. Les documents à disposition ont permis d'étendre leurs connaissances sur les insectes et le rôle qu'ils jouent au jardin.

Certains habitants ont trouvé dommage que la commune engage une démarche de réduction d'usage des pesticides dans certains espaces de la commune sans communiquer. Ce message a été relayé aux élus afin qu'une sensibilisation soit entreprise auprès des habitants.

Les points négatifs :

Le mauvais temps du dimanche a considérablement réduit la fréquentation de la brocante, très peu de personnes se sont donc déplacées sur le stand.

Notre présence sur cette manifestation locale devait aussi être l'occasion de sensibiliser des jardiniers amateurs utilisateurs de produits phytosanitaires. Cependant, il est difficile d'inviter cette catégorie de jardiniers à venir discuter des alternatives aux pesticides.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Pour prévenir de notre présence sur les 2 jours de manifestation, il aurait été judicieux de réaliser une petite affiche pour communiquer sur le contenu de notre stand et inciter les personnes intéressées à venir nous rencontrer.

Il serait intéressant de trouver le moyen d'attirer le jardinier amateur utilisateur de pesticides pour le sensibiliser aux techniques alternatives. Les documents exposés n'incitent pas forcément cette catégorie de jardiniers à venir discuter de leurs pratiques. Etant donné que cet atelier sera renouvelé à l'occasion d'évènements de la vie locale sur d'autres communes, une nouvelle affiche sera ainsi rédigée pour tenter d'amener le jardinier à venir débattre sur ses habitudes de traitement : « *Les pesticides. Un peu... Beaucoup... Pas du tout ? Et vous, quelles sont vos pratiques au jardin ?* »





COMMUNE SUPPORT : MONDOUBLEAU

PUBLIC : agents techniques et habitants

DURÉE DE L'ATELIER : 1,5 jour de mise en forme de la proposition (dont une réunion d'échnage avec l'intervenant de Chaumont),

1 réunion de proposition,

1 matinée de plantation

PARTICIPANTS : 6

INTERVENANTS : CAUE 41

DÉROULÉ

Suite aux constats établis lors du diagnostic, le CAUE met en forme une proposition pour les plantations, en concertation avec le domaine de Chaumont.

Une réunion technique est organisée avec la mairie afin de soumettre la proposition et le chiffrage.

La préparation des lieux est confiée à l'équipe technique municipale (arrachage, préparation des sols, achat de plantes) avec un appui technique du domaine de Chaumont.



22 NOVEMBRE 2014

L'atelier de plantation permet de présenter la stratégie de plantation, les plantes utilisées, les critères techniques qui ont motivé les choix. Une présentation du mode de plantation des vivaces ainsi que des conseils sur l'entretien futur sont dispensés au groupe.

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA TOUR PLANTATION DE PLATES-BANDES FLEURIES

ESQUISSE GÉNÉRALE DU PROJET



PLANS DE PLANTATION

Planification des plates-bandes pour sécuriser les abords des routes et améliorer les sites.
Les plates-bandes seront plantées sur une largeur comprise 1,50 m et dépassera 2 à 3 m de large.
Les plantations pourront par la suite évoluer.



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les points positifs :

Une projet qui associe plantation et réorganisation du site (arrachage) et qui propose un regard global sur le site.
Une solution de sécurisation du site qui a également une portée paysagère qui le valorise.

Les points négatifs :

Peu de participants du quartier pour la journée de plantation malgré une communication importante menée par la commune.

Et ensuite ?

- Désherbage à effectuer avant mise en place du paillage
- Suivi des arrosages avec une vigilance sur le premier été
- Réorganisation du massif dans 3/4 ans, il pourra servir de pépinière pour d'autres espaces

Mise en valeur du quartier de la tour : «je jardine ma rue»

atelier 56



COMMUNE SUPPORT : MONDOUBLEAU

PUBLIC : agents techniques et habitants du secteur

DURÉE DE L'ATELIER : 1 réunion publique,
1/2 journée de rencontre avec chaque habitant,
1/2 journée de mise en forme des propositions
1/2 jour d'atelier de plantation

INTERVENANTS : CAUE 41 Nina Fenateu

DÉROULÉ

Suite aux constats établis lors du diagnostic, le CAUE met en forme une proposition pour les plantations, en concertation avec le domaine de Chaumont.

Une réunion technique est organisée avec la mairie afin de soumettre la proposition et le chiffrage.

La préparation des lieux est confiée à l'équipe technique municipale (arrachage, préparation des sols, achat de plantes) avec un appui technique du domaine de Chaumont.



26 Juillet 2014

Réunion publique sur site pour présenter aux habitants le projet sur le quartier de la tour.

Parcours dans les différents espaces afin d'identifier les espèces existantes, de faire un repérage des potentielles, d'analyser collectivement les différentes situations.

Présentation par le CAUE d'images d'autres projets dans d'autres communes, prise des inscriptions sur une carte afin de visualiser l'étendue du projet.



26 Juillet 2014

Les élus présents répondent aux différentes questions contextuelles. Le contrat moral avec les habitants (en charge de l'entretien par la suite) est bien expliqué afin de poser les bases du projet. Le calendrier de la suite du projet est détaillé.

ÉTÉ 2014

Rendez-vous particuliers avec les participants inscrits pour élaborer les projets individuels. Les fiches individuelles présentant le projet de chaque participant, les travaux de préparation nécessaires et la liste des végétaux sont communiqués à la municipalité qui donne les autorisations et réalise les travaux préparatoires.

22 NOVEMBRE 2014

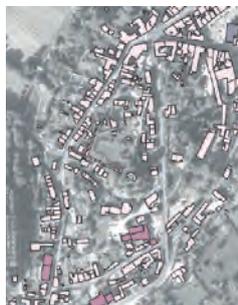
Après la plantation de l'espace public, le domaine de chaumont accompagne la plantation des projets individuels des riverains

Et ensuite ?

- réaliser un travail de suivi photographique sur plusieurs saisons
- poursuivre le projet si de nouvelles demandes émergent
- mettre en place une dynamique d'accompagnement des habitants afin que l'entretien des massifs soit bien réalisé

JE JARDINE MA RUE / QUARTIER DE LA TOUR

FICHES INDIVIDUELLES DU PROJET DE PLANTATION/POINT TECHNIQUE



Nom : Isabelle GAUBERT

Adresse : 7 carrefour de l'Ormeau

Contact : 06 35 96 79 20

Le projet de plantation :

enduits neufs + trottoir étroit

Préfère faire des plantations en pot, le seul potentiel en terre est l'arrivée de la gouttière et des interstices



Plantes retenues :

Salvia unigilosa * 1

Gaura blanche * 1

micromotte ou graine valériane * 2

Arabis caucasica * 2 (1 blanc 1 rose)

A noter : peut donner des graines de pavot, d'acanthes et d'impatiens de l'himalaya

Préparation nécessaire : faire une séparation dans le receveur sous la gouttière pour pouvoir apporter un peu de terre sans boucher l'évacuation du pluvial

24 juillet 2014

ENSEMBLE, EMBELLISSONS LE QUARTIER DE LA TOUR

Dans le cadre de l'initiative «Jardinons nos villages», le **Samedi 22 novembre de 9h à 12h**, une **plantation collective** est organisée avec le Domaine de Chaumont et le CAUE 41 pour aménager les abords de la Tour (plantations de vivaces) et fleurir les pieds de mur du quartier.

Jardiniers débutants ou avertis, prévoyez vos outils et rendez-vous le 22 novembre !



[ATELIER COLLECTIF DE PLANTATION]



Contact :
Nina Feneteu (Paysagiste)
paysage@caue41.fr
02 54 51 56 50

Mondoubleau
Christine CHARREAU
06 31 07 22 28

REVUE DE PRESSE

- Avril 2015 -



Réaménagement des espaces verts

Le CAUE 41 - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - a proposé aux communes du département d'étudier un réaménagement de leurs espaces verts. Ce projet, intitulé « Ensemble, jardinons notre village », est subventionné par la Région Centre et programmé jusqu'en mai 2015. L'ancien conseil municipal de Mondoubleau a adhéré à ce projet avec trois autres communes du pays vendômois : Danzé, La Ville-aux-Clercs et Lisle. Cette action collective rassemble les paysagistes du CAUE et du domaine de Chaumont (partenaire de l'opération), les élus, les employés municipaux, mais elle s'adresse aussi aux associations locales sensibilisées aux questions d'environnement, comme Perché Nature et la Maison botanique, et aux Mondoubleauiers eux-mêmes. Peut-être insuffisamment informés, aucun des habitants n'était présent à



Les plans des espaces verts à réaménager sont affichés dans la halle de la mairie et sur le site Internet.

cette deuxième réunion. Lors de ce rendez-vous, trois sujets (*) étaient à l'ordre du jour : le regard des habitants qui résumait la première réunion, le regard technique de l'équipe du CAUE, puis la mise en place d'ateliers pour la réalisation du projet. Onze lieux sont à l'étude : la tour qui est un îlot médiéval peu mis en valeur ; le parcours qui mène

de la tour à la rivière La Grenne où il faut planter et aider la végétation à s'organiser ; le mail, espace traditionnel du XIX^e siècle, dont les tilleuls sont fragiles ; le nouveau lotissement avec des agencements raisonnés et réfléchis pour limiter l'usage des produits phytosanitaires... Il n'est pas prévu de réaménagement paysagé autour de la mai-

rie car il faudrait une restructuration complète du secteur. Différents ateliers seront mis en place avec la participation des habitants établis dans les zones de réaménagement. Ces ateliers ont pour objectif de les aider à réaliser l'embellissement de leur pas-de-porte. Pour la commune comme pour les habitants, les conseils techniques du CAUE seront gratuits. Les frais de plantations resteront, par contre, à la charge des propriétaires.

Des ateliers pédagogiques sont également prévus avec le collège et les écoles.

Cor. NR : M.C.-M.

(*) Des plans de la commune retraçant ces trois études sont affichés dans la halle de la mairie et sur le site Internet : <http://www.mairie-mondoubleau.com>

Pour les ateliers, les annonces seront faites au coup par coup en fonction des réalisations paysagères à effectuer qui sont dépendantes des saisons.

MONDOUBLEAU : MUNICIPALITÉ

Echo de Vibraye 31 juillet 2014

Atelier «Jardinons nos villages» avec la FREDON centre



Le mardi 22 juillet, dans le cadre de l'initiative «Jardinons nos villages», la FREDON Centre a animé sur la commune de Mondoubleau un atelier autour des maladies et ravageurs du tilleul.

communes des tilleuls.

Au programme de cette matinée, parcours sur le mail de Mondoubleau, ombragé par deux rangées de tilleuls, où l'on

A cette occasion, les personnes présentes ont ainsi pu mettre un nom sur des jaunissements de feuilles, des petites taches aux couleurs bien mystérieuses pour les amateurs de jardins, mais qui sont autant d'indices de la présence d'un parasite pour les yeux entraînés de Maryse Mériaux, la responsable de la «Clinique du Végétal», qui a expliqué comment reconnaître les maladies les plus

a pu reconnaître des dégâts de champignons, d'insectes, d'acariens etc. par un simple examen visuel ou à l'aide d'une loupe pour dénicher ces petites bêtes que nous croisons tous les jours sans les voir. Cette rencontre a également été l'occasion d'évoquer des problématiques similaires en espaces verts et jardins.



Légende : la galle cornue des feuilles de tilleul. Un phénomène courant dans nos régions, causé par eriophyes tiliae, un acarien qui vit à l'intérieur des galles. Celles-ci peuvent être assez impressionnantes, mais n'affectent pas la santé des tilleuls.

Contact : 13, avenue des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex 9, tél. : 02.38.71.90.10 / mail : contact@fredon-centre.com. Crédit photos : FREDON Centre

MONDOUBLEAU : JARDINONS NOS VILLAGES - CAUE 41 - LOTISSEMENT " LA GRANDE BORDE"

Les aménagements paysagers seront effectués avec les habitants

Dans le cadre du programme «Jardinons nos villages» piloté par Nina Fenateu, paysagiste au CAUE 41, un nouvel atelier s'est ouvert sur le lotissement situé à l'extrémité est de Mondoubleau au lieu-dit «la Grande Borde».

Son but : l'aménagement des espaces verts communaux qui ont été réservés sur ce site et qui représentent des superficies conséquentes.

Afin de pouvoir exprimer leurs idées et leurs souhaits sur ce sujet, les habitants de ce quartier ont été invités à participer à une première réunion, le mercredi 10 septembre, sur le site. A l'issue de cette rencontre où étaient présents également l'agent technique de la commune chargé des espaces verts et quelques conseillers municipaux, un plan de gestion va être préparé par le CAUE et sera présenté prochainement.

Ensuite pendant la période automne/hiver, seront organisées une ou plusieurs journées de plantation, avec l'aide de la Maison Botanique de Boursay et de toutes les bonnes volontés : une occasion sympathique de se retrouver pour œuvrer au bien commun et apprendre ensemble les bonnes méthodes de plantation auprès de spécialistes.

Sans préjuger de ce qui sera décidé finalement, certains axes sont apparus au



cours de la discussion.

Des bandes, pour l'instant enherbées et larges d'environ 3 m, séparent la chaussée du cheminement piéton. Pour ces bordures, la plantation d'arbustes, d'arbres fruitiers, (pommiers ?), de fleurs annuelles a été évoquée.

D'autre part, dans les deux espaces de dimensions beaucoup plus importantes, on pourrait envisager d'installer des arbres et des bancs, qui créeraient une ambiance

de jardin.

L'environnement champêtre de ce quartier périphérique invite, selon le CAUE, à privilégier des espèces végétales locales qui entreront en résonance avec le paysage environnant. Cela permettra d'ailleurs d'aller dans le sens des préoccupations bien légitimes de la commune (le moins possible d'entretien, le moins possible d'arrosages !).

Matinée de plantation dans le quartier de la Tour

Il faisait un temps de printemps samedi 29 novembre pour la matinée de plantation dans le quartier de la Tour.

Une bonne douzaine de personnes se sont activées, habitants de Mondoubleau, spécialistes du Domaine de Chaumont-sur-Loire et du CAUE 41 et membres du conseil municipal. L'employé communal responsable des espaces verts, présent lui aussi, avait admirablement préparé le «terrain» : les plates-bandes n'attendaient que les plantes en godet et les conifères très envahissants avaient été coupés et leurs souches arrachées. Sous la direction avisée du paysagiste de Chaumont, le travail à la chaîne s'est déroulé rapidement et dans les règles de l'art : creusement des trous, ajout de terreau et de corne qu'on mélange à la terre ; ensuite on place la plante et on remet la terre, sans tasser surtout, car c'est l'arrosage final qui assurera le compactage de la terre. Quand ces plantes auront poussé, l'été prochain, on pourra reconnaître et espérons-le, admirer différentes espèces de graminées, des anémones du Japon, des euphorbes, des scabieuses géantes, des gauras, etc.

Cette «campagne» de plantation s'est achevée dans la rue du Pont de l'horloge



et dans la rue de la Tour où les maisons, dont les habitants avaient accepté de participer à l'embellissement du quartier, ont été décorées de plantes grimpantes : rosiers, clématites, glycines et de plantes vivaces telles que des iris, sauges, corbeilles d'argent... Ces rues voisines de la tour feront prochainement l'objet d'un autre

atelier, mené avec des enfants des écoles, qui consistera, sous l'égide de la Maison botanique, à fabriquer des «bombes de graines» de fleurs sauvages et à les disséminer ensuite dans des fentes de la voirie et au pied des murs. Ainsi sera créée une ambiance fleurie sur tout le quartier.

MONDOUBLEAU : CAUE

Journée plantation d'arbres au lotissement de la Grande Borde

Le 11 février, il faisait un beau froid sec et ensoleillé pour la journée de plantation organisée sur les espaces verts communaux du lotissement de la Grande Borde.

Ils étaient bien une quinzaine de personnes, employés communaux, habitants du quartier, partenaires du CAUE41 et de la Maison Botanique et membres du conseil municipal à s'activer autour des excavations préparées pour accueillir les arbres.

Le spécialiste de la Maison Botanique a tout d'abord détaillé les différentes étapes à suivre pour avoir les meilleures chances de succès lorsque l'on plante un arbre de belle taille. 1) Creuser à l'avance des trous larges et profonds et remplacer éventuellement la terre de mauvaise qualité par de la terre végétale ; mettre une poignée de corne séchée dans le fond du trou ; préparer chaque arbre en retaillant si nécessaire les racines et les rameaux et en « pralinant » l'ensemble des racines dans un mélange de bouse de vache, de terre et d'eau. 2) Enfoncer au milieu du trou un piquet en bois non traité et résistant (il s'agissait ici de bois de robinier) qui servira de tuteur. Placer ensuite l'arbre dans le trou en étalant bien les racines de façon que le collet du tronc se situe tout juste au dessus du



«plombage». Il ne faut pas oublier non plus d'attacher chaque tronc à son tuteur par un lien que l'on laisse très lâche de façon à ne pas blesser l'arbre mais à l'empêcher de se plier en cas de grand vent. Chacun pourra dorénavant aller admirer et voir se développer les trois espaces plantés rue Honoré de Balzac et rue George Sand : le verger, avec ses 5 pommiers et ses

et pommiers ornementaux, enfin l'alignement champêtre et ses futurs déjà grands arbres, chêne, orme, hêtre, charmes, érable champêtres, merisier et corniers. Un nouveau rendez-vous est prévu dans ce quartier : les 9, 10 et 11 mars prochains aura lieu un atelier de formation pour le plessage des haies du Chemin Vert, toujours avec la Maison Botanique. Venez



Commune support : Mondoubleau

Intervenant(s) : Domaine de Chaumont-CAUE

Public visé : usagers, agents techniques et élus

Nombre de personnes participantes : 10

Date de réalisation : 22 novembre 2014

Temps consacré : 1 journée de plantation par le Domaine de Chaumont-sur-Loire

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Cet atelier s'est déroulé en deux phases. Première phase : conception d'un massif pérenne au abords de la tour. L'objectif était d'inciter les habitants de la commune vers cette esplanade (qui offre une vue superbe sur la campagne du Perche) par une mise en valeur de cet espace. L'aménagement paysager proposé visait donc à embellir le site mais également à le sécuriser (évacuation des protections plastiques orange mises en place). Deuxième phase : fleurissement des trottoirs. Mise en valeur de la « Rue de la Tour » par les habitants. Mobilisation des riverains pour fleurir des micro espaces devant leurs habitations. A cette occasion, un découpage des enrobés avait été effectué par les services techniques de la ville.

Les points positifs :

Les personnes, présentes lors de la plantation du massif, ont appris à composer un massif écologique et économique dont les données principales sont :

- employer un maximum de vivaces (qui sont beaucoup plus économiques en temps de travail et en eau que les annuelles)
- limiter le désherbage chimique en paillant systématiquement
- Structurer le massif en harmonisant les couleurs et les hauteurs de végétation
- Utiliser des vivaces aussi pour leur feuillage : persistant, panaché, évoluant selon les saisons et qui peuvent être d'un grand intérêt en hiver
- Utiliser des plantes en godets de 9 cm (économique à la plantation)

Concernant les plantations dans la rue, les habitants ont planté des plantes rustiques (non gélives) et d'une durée de vie très longue (rosiers, clématites, glycines). Au pied de ces grimpantes, des vivaces (plutôt tapissantes pour éviter le désherbage) ont été installées telles que des iris, des sauges, des ibéris sempervirens...).

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cet atelier étaient multiples. Permettre aux habitants de s'approprier les espaces de proximité, de jardiner les rues du quartier, de participer à l'amélioration de leur cadre de vie, de se responsabiliser vis à vis du respect des espaces publics, de créer du lien social entre voisins... mais aussi de changer de regard sur l'herbe en ville, synonyme habituel d'un manque d'entretien et de saleté. Cette opération, lancée par la ville de Mondoubleau, ayant le souhait de passer en « zéro phyto », est un moyen de communication et de sensibilisation de la population. Elles permettent l'articulation des actions du domaine public à la sphère privée, par leur approche mixte de l'espace public. Agir, tous ensemble, contre la maladie de la propreté !

Les points négatifs :

Environ 8 à 10 personnes présentes lors de la plantation. Dans la mesure où cette plantation a eu lieu un samedi, on pouvait espérer plus de monde. D'où la difficulté à mobiliser les usagers sur une opération spécifique comme celle-ci malgré la publicité faite par la mairie.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :



12 Canton de **MONDOUBLEAU**

Matinée de plantation dans le quartier de la Tour

Il faisait un temps de printemps samedi 29 novembre pour la matinée de plantation dans le quartier de la Tour.

Une bonne douzaine de personnes se sont activées, habitants de Mondoubleau, spécialistes du Domaine de Chaumont-sur-Loire et du CAUE 41 et membres du conseil municipal. L'employé communal responsable des espaces verts, présent lui aussi, avait admirablement préparé le «terrain» : les plates-bandes n'attendaient que les plantes en godet et les conifères très envahissants avaient été coupés et leurs souches arrachées. Sous la direction avisée du paysagiste de Chaumont, le travail à la chaîne s'est déroulé rapidement et dans les règles de l'art : creusement des trous, ajout de terreau et de corne qu'on mélange à la terre ; ensuite on place la plante et on remet la terre, sans tasser surtout, car c'est l'arrosage final qui assurera le compactage de la terre. Quand ces plantes auront poussé, l'été prochain, on pourra reconnaître et espérons-le, admirer différentes espèces de graminées, des anémones du Japon, des euphorbes, des scabieuses géantes, des gauras, etc.

Cette «campagne» de plantation s'est achevée dans la rue du Pont de l'horloge



et dans la rue de la Tour où les maisons, dont les habitants avaient accepté de participer à l'embellissement du quartier, ont été décorées de plantes grimpantes : rosiers, clématites, glycines et de plantes vivaces telles que des iris, sauges, corbeilles d'argent... Ces rues voisines de la tour feront prochainement l'objet d'un autre

atelier, mené avec des enfants des écoles, qui consistera, sous l'égide de la Maison botanique, à fabriquer des «bombes de graines» de fleurs sauvages et à les disséminer ensuite dans des fentes de la voirie et au pied des murs. Ainsi sera créée une ambiance fleurie sur tout le quartier.



Atelier Bombes de graines



Commune support : Mondoubleau

Intervenant(s) : Maison Botanique

Public visé : CE1

Nombre de personnes participantes : 24

Date(s) de réalisation : 11 décembre 2014 et date à venir courant avril 2015

Temps consacré : 1,5 j

RETOUR D'EXPERIENCE

Dans le cadre du projet d'embellissement du quartier de la tour à Mondoubleau, la Maison Botanique a proposé à une classe de CE1 de l'école primaire du village de participer à une animation bombe de graine. Celle-ci s'est déroulée en deux temps : une animatrice de l'association s'est tout d'abord rendue au sein de l'école pour expliquer le projet aux enfants et leur faire confectionner des bombes de graines (billes composées d'un mélange d'argile, de compost et de graines de fleurs sauvages). Dans un deuxième temps il est prévu de se rendre dans le quartier historique de Mondoubleau afin de le faire découvrir aux enfants mais aussi pour y disséminer les bombes de graines confectionnées. Ces petites bombes sont faites pour permettre aux fleurs sauvages de reconquérir des espaces abandonnés mais auxquels elles n'ont plus accès (pied de mur, trottoir fissuré, mur...).

Les points positifs :

Des enfants enthousiastes et très réceptifs,

Les points négatifs :

Une enseignante peu impliquée dans le projet,